



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires

OBJET : Cession de parcelles au groupe APRC – Parc d'activités du Bignon à ERBRAY

EXPOSE

Par courrier en date du 5 avril 2024, le groupe APRC a souhaité se porter acquéreur, d'un ensemble foncier d'environ 10 hectares situé sur le Parc d'Activités du Bignon, à Erbray.

Créé en 2006, le groupe APRC compte plus de 100 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 185 M€. Il se positionne comme un incubateur de projets immobiliers responsables reposant sur la synergie des expertises de ses entités complémentaires :

- APRC, contractant général, ingénieur et constructeur clés en mains, ayant à son actif plusieurs millions de mètres carrés construits pour le compte d'investisseurs, exploitants logisticiens et utilisateurs de la grande distribution et industriels.
- KSI, développeur de solutions immobilières au service de ses clients.

Le groupe se déploie par ailleurs à l'international avec notamment des équipes en Italie et en Espagne qui ont pour vocation d'apporter sur ces deux régions d'Europe le savoir-faire et l'expertise du groupe dans la mise en œuvre d'infrastructures immobilières partout où les acteurs économiques ont besoin de se positionner, en s'appuyant notamment sur son approche Supply Chain.

En 2023, avec sa filiale APRC, le groupe APRC est le premier contractant général à obtenir la triple certification ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001.

Le projet consisterait alors à réaliser un ensemble immobilier logistique 29 545 m² de surface de plancher. Cet immeuble, s'inscrirait dans une démarche de certification environnementale BREEAM Excellent ayant notamment recours à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble de la toiture du bâtiment.

En phase d'exploitation, l'activité développée par cette plateforme permettrait de créer jusqu'à 120 emplois à temps plein sur des qualifications et profils variés.

L'investissement global est évalué à plus de 23 millions d'euros.

Les parcelles XD003, XD278 et une partie des parcelles XD005 et XD288 d'une superficie globale d'environ 99 000 m² seraient exploitées à cette fin et permettraient d'accueillir le projet.

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale à 15 € H.T. le m², par courriers en date du 29 novembre 2023 et 20 mars 2024.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il vous est proposé de procéder à la cession de ces parcelles d'une superficie d'environ 99 000 m² au prix de 15 € H.T. le m².

La signature de l'acte ou du compromis de vente devra être réalisée dans les 6 mois suivant la décision du conseil communautaire. Passé ce délai, la délibération sera considérée comme caduque.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 9 avril dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession au profit du groupe APRC, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, des parcelles XD003, XD278 et une partie des parcelles XD005 et XD288 d'une superficie globale d'environ 99 000 m² sur la commune d'Erbray (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;
- de valider le prix de cession des parcelles à 15 € H.T. le m²,
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

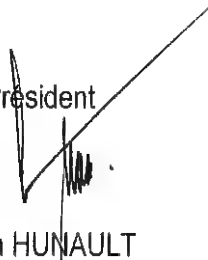
Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 avril 2024

La secrétaire de séance


Lucie PAUL

Le Président


Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240419-5-DE

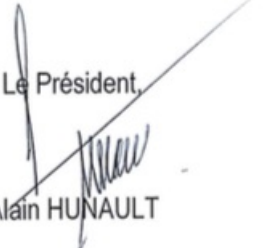
Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Conseil Communautaire du 18



Le Président,

Alain HUNAUULT



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires

ANNEXE : Cession de parcelles au groupe APRC – Parc d'activités du Bignon à ERBRAY



AR-Préfecture

044-200072726-20240419-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024 Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit avril, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO	
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	X	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL		X			
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	Mme Isabelle MICHAUX
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER			X		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20240419-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024



Le Président,

Alain HUNAUULT